

Les Résolutions adoptées par l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 juin 2020

Première Résolution

Compte tenu de la situation sanitaire actuelle liée au COVID-19 et à titre de mesure préventive et exceptionnelle, les actionnaires approuvent l'ensemble des modalités exceptionnelles de réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire de la société .

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration et du rapport général des commissaires aux comptes relatifs à l'exercice 2019, approuve le rapport du Conseil d'Administration et les états financiers arrêtés au 31/12/2019 tels qu'ils ont été présentés.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Troisième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve les conventions mentionnées dans le rapport spécial des commissaires aux comptes relatif aux opérations prévues par les articles 200 et suivants du code des sociétés commerciales.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Quatrième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire Donne quitus entier et sans réserve aux Administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2019.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Cinquième Résolution

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le résultat de l'exercice 2019 comme suit :

Résultat 2019	22 057 373 408
Résultats reportés 2013 & antérieurs	33 175 323 143
Résultats reportés 2018	110 417 949 721
Total	165 650 646 272
Réserves Ordinaires prélevées sur le résultat de l'exercice 2019	1 690 874 000
Réserves pour Fonds Social	1 000 000 000
Dividendes prélevées sur les résultats reportés 2013 et antérieurs	8 815 387 260
Résultats reportés 2013 & antérieurs	24 359 935 883
Report à nouveau 2019	129 784 449 129
Total report à nouveau	154 144 385 012

En conséquence, il sera servi un dividende de **3,820 dinars** par action. Ces dividendes seront distribués en totalité sur le reliquat du report à nouveau disponible au 31/12/2013 et sont donc exonérés de la retenue à la source au titre de l'Impôt sur le revenu ou de l'impôt sur les sociétés.

Ces dividendes seront mis en paiement à compter du **15/07/2020** auprès des intermédiaires en bourse et des détenteurs des comptes dépositaires des titres pour les titres qui y sont déposés et à la Société Tunisienne de Banque pour les titres non déposés.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Sixième Résolution

Le Conseil d'Administration a coopté :

- Monsieur Lotfi DEBBABI en tant qu'administrateur représentant la Société Tunisienne de Banques en remplacement de Monsieur Samir SAIED,
- Monsieur Sami ZOUBEIDI en tant qu'administrateur représentant le Ministère des Finances en remplacement de Madame Imene HMILA,
- Madame Ghada HARROUCH en tant qu'administrateur représentant la Banque Centrale de Tunisie en remplacement de Monsieur Mohamed SKIMA,
- Messieurs Yu-Yi FANG et Didier LALUET en tant qu'administrateurs représentant Groupama Holding Filiales et Participations en remplacement de Messieurs Charles DE TINGUY et Olivier DE BAGLION.

L'Assemblée Générale Ordinaire ratifie cette cooptation et approuve la désignation de Madame Ghada HARROUCH et de Messieurs Lotfi DEBBABI, Sami ZOUBEIDI, Yu-Yi FANG et Didier LALUET en qualité d'administrateurs.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Septième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire décide le renouvellement des mandats des administrateurs suivants pour une période de trois années qui prendra fin avec l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2022 :

- Cinq membres représentant l'Etat Tunisien et les Entreprises Publiques
 - * Monsieur Samir MLAOUHIA
 - * Madame Najoua KHRAIEF
 - * Monsieur Sami ZOUBEIDI
 - * Monsieur Lotfi DEBBABI
 - * Madame Ghada HARROUCH
- Cinq membres représentant Groupama Holding Filiales et Participations:
 - * Monsieur Olivier PEQUEUX
 - * Monsieur Fabrice HEYRIES
 - * Monsieur Yu-Yi FANG
 - * Monsieur Didier LALUET
 - * Monsieur Habib KARAOULI
- Deux membres représentant les privés :
 - * Monsieur Ezzeddine EL KADHI
 - * Ekuity Capital : Monsieur Aymen BEN AYED.

dont les candidatures seront soumises à l'autorisation de la tutelle et ce conformément au code des assurances.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Huitième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe à 8 000 DT le montant brut annuel des jetons de présence à allouer à chaque membre du Conseil d'Administration, le même montant sera alloué aux administrateurs membres du comité permanent d'audit et aux administrateurs membres du comité de placement, du comité de gestion des risques et du comité de nominations et de rémunérations.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Neuvième Résolution

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide de nommer le cabinet « Mazars » représenté par Monsieur Hédi KAMMOUN comme co-commissaire aux comptes de la Société Tunisienne d'Assurance et de Réassurance pour un mandat de trois ans 2020, 2021 et 2022 soit une période venant à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2022.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Dixième Résolution

L'Assemblée Générale ordinaire prend acte de la désignation de Monsieur Hassene FEKI "Directeur Général" en tant qu'administrateur représentant Groupama Holding Filiales et Participations au sein du Conseil d'Administration de la société anonyme de droit Marocain " RMA Assistance".

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Onzième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous les pouvoirs à monsieur le Directeur Général et/ou à son représentant légal pour effectuer toutes les formalités d'enregistrement de dépôts et de publication prévues par la loi.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Bilan au 31/12/2019

(chiffres arrondis en dinars)

ACTIF	au 31/12/2019			au 31/12/2018
	brut:	amortissements et provisions:	net:	net:
AC1 Actifs incorporels				
AC12 Concessions, brevets, licences, marques	14 366 499	7 784 768	6 581 732	7 952 997
AC13 Fonds commercial	0			
	14 366 499	7 784 768	6 581 732	7 952 997
AC2 Actifs corporels d'exploitation				
AC21 Installations techniques et machines	0			
AC22 Autres installations, outillage et mobilier	20 387 827	14 366 190	6 021 637	5 074 571
	20 387 827	14 366 190	6 021 637	5 074 571
AC3 Placements				
AC31 Terrains et constructions	41 662 951	6 933 246	34 729 704	29 714 778
AC311 Terrains et constructions d'exploitation	34 564 200	5 003 607	29 560 594	24 566 907
AC312 Terrains et constructions hors exploitation	7 098 750	1 929 640	5 169 111	5 147 871
AC32 Placements dans les entreprises liées et participations	124 191 298	24 938 280	99 253 018	96 973 267
AC323 Parts dans les entreprises avec un lien de participation	124 191 298	24 938 280	99 253 018	96 973 267
AC33 Autres placements financiers	763 629 480	8 298 243	755 331 238	707 273 532
AC331 Actions, autres titres à revenu variable	31 692 638	5 618 765	26 073 872	21 316 907
AC332 Obligations et autres titres à revenu fixe	704 238 952	2 650 502	701 588 450	654 152 350
AC334 Autres prêts	15 305 302	28 976	15 276 326	14 383 040
AC336 Autres	12 392 589	0	12 392 589	17 421 235
AC34 Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	4 960 762	0	4 960 762	4 987 824
	934 444 491	40 169 769	894 274 722	838 949 402
AC4 Placements représentant les provisions techniques afférentes aux contrats en unités de compte	0	0	0	
AC5 Part des réassureurs dans les provisions techniques				
AC510 Provision pour primes non acquises	11 005 961		11 005 961	10 042 170
AC531 Provision pour sinistres (non vie)	58 000 445		58 000 445	71 076 618
AC541 Provision pour participation aux bénéfices et ristournes (non vie)	5 466 121		5 466 121	4 707 575
	74 472 526	0	74 472 526	85 826 363
AC6 Créances				
AC61 Créances nées d'opérations d'assurance directe	218 259 564	55 293 712	162 965 852	185 053 266
AC611 Primes acquises et non émises	26 435 539	0	26 435 539	24 006 554
AC612 Autres créances nées d'opération d'assurance directe	146 723 241	52 475 842	94 247 399	110 874 561
AC613 Créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance	45 100 784	2 817 870	42 282 914	50 172 152
AC62 Créances nées d'opérations de réassurance	17 339 124	5 338 895	12 000 229	13 297 252
AC63 Autres créances	28 484 996	1 084 998	27 399 997	22 576 110
AC631 Personnel	625 819	2 210	623 609	696 471
AC632 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	24 422 129		24 422 129	19 865 487
AC633 Débiteurs divers	3 437 048	1 082 789	2 354 259	2 014 153
AC64 Créances sur ressources spéciales	0	0	0	
	264 083 683	61 717 605	202 366 078	220 926 628
AC7 Autres éléments d'actif				
AC71 Avoirs en banque, CCP, chèques et caisse	6 397 524		6 397 524	18 106 476
AC72 Charges reportées	12 833 690		12 833 690	11 668 784
AC721 Frais d'acquisition reportés	12 833 690		12 833 690	11 668 784
AC73 Comptes de régularisation Actif	31 849 593		31 849 593	24 736 008
AC731 Intérêts et loyers acquis non échus	29 716 100		29 716 100	22 510 320
AC732 Estimations de réassurance	508 003		508 003	344 199
AC733 Autres comptes de régularisation	1 625 490		1 625 490	1 881 488
AC74 Ecart de conversion	1 292 615		1 292 615	2 878 518
	52 373 422	0	52 373 422	57 389 785
Total de l'actif	1 360 128 449	124 038 332	1 236 090 116	1 216 119 746

Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances

ETAT D'EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES RELATIF A L'EXERCICE 2019

(chiffres arrondis en dinars)

	Capital Social	Primes d'émission	Réserves Légales	Fonds Social	Autres réserves	Autres capitaux propres	résultats reportés	résultat de l'exercice 2019	Total
Soldes au 31/12/2019 avant affectation du résultat	23 076 930	126 623 070	2 307 693	17 069 284	21 441 126	1 926 258	143 593 273	22 057 373	358 095 008
Affectation du résultat selon la décision de l'A.G.O du 30/06/2020				1 000 000	1 690 874		19 366 499	-22 057 373	0
Dividendes distribués							-8 815 387		-8 815 387
Soldes au 31/12/2019 après affectation du résultat	23 076 930	126 623 070	2 307 693	18 069 284	23 132 000	1 926 258	154 144 385	0	349 279 620